

Formation Sécurité entreprises extérieures : N2 encadrement

PROMEO

Formations Réglementaires

22/09/2026

Public et prérequis

Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail

2 stagiaires minimum - 12 stagiaires maximum par groupe

Etre titulaire du N1 : Intervenants et/ou N2 : Encadrement en cours de validité

Maîtriser le français lu, écrit, parlé.

Les objectifs

Informier et responsabiliser les personnels d'encadrement des Entreprises Extérieures et surtout ceux présents sur le site, sur le contexte particulier dans lequel leur entreprise va exercer son activité de prestations dans une usine chimique et pétrochimique

Aborder le cadre réglementaire d'une manière accessible

Développer le rôle des acteurs externes et internes de la sécurité (CHSCT, etc...)

Motiver la nécessité de connaître et de faire appliquer les procédures de prévention spécifiques à chaque site ou procédures particulières appliquées à certains travaux par l'entreprise utilisatrice comme étant sensibles

Faire acquérir à des entreprises extérieures l'esprit de partenariat et les bases d'une culture sécurité propre aux industries chimiques et pétrochimiques

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, de mises en situation

La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences.

Validation et certification

Certification ANFAS / France Chimie

Outils pédagogiques

Etudes de cas

Supports réglementaires

Contenu de la formation

INTRODUCTION

Notion de danger, risque, situation d'urgence, prévention

Rôles et responsabilités

Coactivité

Accidents du Travail

Acteurs internes et externes de la prévention

Dangers liés aux industries chimiques et pétrochimiques

RÉFÉRENCE

REGL0006

CENTRES DE FORMATION

Senlis, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Soissons, Centre de formation Amiens

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours / 14 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternantes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

ROLE ET MISSION DU TITULAIRE DU CERTIFICAT NIVEAU II

Identifier son ou ses interlocuteurs dans l'entreprise utilisatrice
Connaître les consignes de sécurité de l'entreprise utilisatrice
Préparer et organiser le travail, informer les exécutants
Vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention
Être réactif à tout changement de situation de service

RISQUES LIES A LA COACTIVITE

Risques dans le cadre de la coactivité

Risques génériques : risque chimique, feu et travaux à chaud, électricité, équipement de travail, bruit, circulation, travaux en hauteur, manutention manuelle et mécanique, désordre, pression et nettoyage haute pression, sablage, travaux en espaces confinés, rayonnements ionisants et non ionisants, explosion, électricité statique

ORGANISATION DE LA PREVENTION LORS DES INTERVENTIONS

Procédures et consignes
Plans de prévention, autorisation de travail
Consignes et modes opératoires

ETUDE DE CAS

Modalité d'évaluation

Certificat de connaissances reconnu par l'ANFAS / FRANCE CHIMIE sous réserve de réussite aux «tests de contrôle »

Validité : 4 ans